

<https://ugtg.org/spip.php?article1499>



**R. GAMA : « La lutte qui s'est  
déroulée sur le sol de la  
Guadeloupe en 2009 est une  
petite partie de la lutte que  
nos peuples du monde  
mènent contre la domination,  
l'exploitation et la répression »**

Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2011

- Dossier spécial LKP - Interviews -

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Dans le numéro du mois de Juin 2011 de "Travayè é Pèyizan", une interview de Raymond GAMA, du Mouvmman Nonm.**

**Tout comme L'UGTG, Travayè é Pèyizan (organisation éponyme), et Mouvmman Nonm sont tous deux membres du LKP, mais également du [Collectif Mai 1967](#) et de l'[ATPC](#) (Association des Travailleurs et des Peuples de la Caraïbe).**

**TRAVAYÈ É PÉYIZAN :** *T'exprimant au nom du Mouvmman Nonm dans les meetings de LKP dans le cadre de l' « opérasyon déchoukaj a pwofitasyon » après que le représentant de l'Etat français lui ait répondu "l'Autorité Préfectorale ne souhaite pas vous rencontrer", tu expliques le mépris de l'Etat colonial à l'égard des guadeloupéens, en particulier de la majorité africaine et indienne.*

**Raymond GAMA :**

Il me semble important de mettre l'accent sur la dimension relationnelle des conflits dans le combat que nous menons contre les institutions coloniales, en général. Car, au fond, les comportements coloniaux sont significatifs des valeurs qui dominent leurs dépositaires. En effet, leur regard, leur perception, leurs pensées vis-à-vis des colonisés ne manquent jamais de communiquer à ces derniers qu'ils sont immatures, aventuristes, voire téléguidés par des forces anti-françaises. Le colonisé a toujours tort dès lors qu'il espère s'émanciper.

Au déni du droit de la part des colonialistes, vous pouvez tout le temps opposer des règlements, des lois, les leurs, et même leur propre signature, ils vous répondent par le mépris. En pays colonisés et singulièrement dans les colonies de la Caraïbe, la valeur qui prédomine dans les relations sociales, c'est celle attachée au faciès. Nous sommes alors amenés à nous plonger dans les racines de la discrimination du fait de la couleur de la peau des individus.

Voilà pourquoi, lors des meetings je m'attachais à exposer les raisons fondamentales qui ont conduit à l'institution d'un Code Noir. Louis XIV par cet édit de 1685 signifiait aux noirs déportés d'Afrique leur caractère de biens meubles, leur rang social, le respect qu'ils devraient à leur maître en cas d'affranchissement, etc...

J'expliquais également les décisions de Bonaparte, 1er Consul, qui en 1802 rétablit l'esclavage alors que depuis 1793 à St Domingue et 1794 en Guadeloupe, il n'y avait plus d'esclaves... Je démontrerais qu'il y avait déséquilibre consubstantiel dans le décret d'avril 1848 qui abolit une seconde fois l'esclavage. En effet, dès lors qu'il était prévu de faire des « nouveaux libres », des citoyens à part entière, en leur accordant le droit de vote, le droit d'avoir une opinion, il a paru tout à fait logique aux législateurs (l'Assemblée Nationale) d'indemniser non pas les anciens esclaves, mais leurs anciens maîtres... Quelle logique comportementale prédomine de telles dispositions institutionnelles ?...

J'apportais mon éclairage sur ces aspects de manière à provoquer la réflexion, à conduire à la prise conscience des Guadeloupéens...

Je terminais, le plus souvent mes interventions, en faisant référence à la dernière des mesures prises à l'encontre des colonisés des « vieilles colonies », à savoir, la départementalisation de 1946. Alors que tout était fait pour faire croire à la satisfaction d'une demande légitime des « colonisés » eux - mêmes, la nouvelle évolution institutionnelle répondait directement au maintien de la présence française dans la Caraïbe. Ainsi, à la réunion de la Commission Caraïbe qui se tenait à St Thomas, en mars 1946, sous l'égide des Etats-Unis et du Royaume-Uni, un représentant de la France eut tôt fait d'annoncer à Mme Eboué, à M. Nainsouta et à d'autres personnes de la délégation guadeloupéenne, qu'il n'y avait plus lieu qu'ils se considèrent comme étant « caribéen » puisque la Guadeloupe était

devenue un « département », donc un bout de France... Toujours un mépris profond dans la relation des représentants de la France dans les colonies avec les colonisés... Le préfet s'est comporté de la même manière au regard de la signature que l'Etat a apposé sous les accords du 4 mars 2009, en refusant de rencontrer le LKP, en décembre 2010... Tout est dans la source du comportement colonial...Ce n'est donc pas un problème d'individus... mais de système... il est colonial et capitaliste.

**TéP :** *Tu expliques aussi pourquoi l'attitude des élus qui lui emboîtent le pas par leur refus de réunir la commission de suivi des accords du 04 mars 2009 et de rencontrer LKP.*

**R.G :**

Les élus ont reçu l'ordre de se comporter comme des représentants des institutions coloniales françaises. Le président du Conseil Général, le président du Conseil Régional se montrent respectueux du comportement commandé. Ils ont dit avoir eu très peur, en tous les cas fortement secoués à la suite de la manifestation du 7 mai 2009, lorsque le LKP avait occupé pendant quelques heures l'hémicycle du Conseil Général.

En réalité, l'origine de cette représentation électorale ne procède pas de l'être citoyen des anciens esclaves, fils d'esclaves, fils d'immigrés africains ou indiens. Par procuration, l'Etat, à l'aide du système colonialiste, pérennise sa présence dominatrice et protège, par nécessité, la « pwofitasyon ». Il a besoin des « zéliloko » pour parfaire cette sous-citoyenneté... Ils ne représentent qu'une illusion : celle qui consiste à faire croire aux descendants d'Africains et d'Indiens déportés en Guadeloupe qu'ils sont devenus des Français « à part entière », et qu'ils élisent leurs représentants librement... Cela n'est qu'une pure illusion.

**TéP :** *Comment vois-tu la suite du combat pou déchouké tout pwofitasyon ?*

**R.G :**

... « **Déchouké tout pwofitasyon** » procède de l'esprit de responsabilité que le Guadeloupéen, conscient, se détermine à assumer jusqu'à la victoire finale.

La lutte qui s'est déroulée sur le sol de la Guadeloupe en 2009 est une petite partie de la lutte que mènent les peuples du monde entier contre la domination, l'exploitation, la répression et toutes les formes de discrimination.

Ce qui a donné un caractère particulier à cet épisode, somme toute inédit en Guadeloupe, c'est la détermination, la fierté des femmes et des hommes qui ont pris part au combat mené ou qui l'ont simple-ment apprécié. Ils ont perçu la faisabilité, la possibilité de leurs espérances, une sorte de sentiment que l'illusoire était...

En fait, il nous faut y voir la conclusion d'une longue étape de mobilisation et de confrontation. Notre peuple a cherché à s'affirmer depuis la dernière abolition de l'esclavage de 1848. En particulier, l'émergence de la classe ouvrière au début du XXe siècle (grève de 1910...) ouvre une ère de luttes incessantes contre les illusions coloniales. Le combat mené en 2009 par les travailleurs et quasiment la majorité adulte du peuple, marque l'apogée de l'affirmation de soi...

Il nous reste à organiser, dans tous les secteurs afin de « **déchouké tout pwofitasyon** ». Nous avons choisi quelques axes précis sur lesquels nous nous concentrerons. Mais, nous privilégions d'abord l'information vers le peuple, aussi, au cours des derniers six mois, nous avons parcouru le pays, en tenant des meetings, dans les coins

les plus reculés. La liaison avec les masses, dans les entreprises, dans les quartiers, dans les communes est la clé de voûte de nos futures actions.

Aujourd'hui, nous allons passer à la réalisation de quelques uns de nos projets sur le plan culturel, économique, social, politique... Nous sommes prêts à relever le défi de construire, de créer sans attendre des décrets gouvernementaux... Nous nous accordons le droit de rêver d'un avenir meilleur pour nos enfants... Nous sommes décidés à le construire en comptant d'abord sur nos propres moyens.

**Source** : Travayé é Pèyizan | Juin 2011